

## **Prix Louis D'Hainaut de la meilleure thèse en technologie éducative 3<sup>e</sup> édition, 2015 / 2016**

### **Délibérations du jury de sélection**

La communication sur le Prix Louis D'Hainaut a été lancée le 3 septembre 2015 et les candidatures ont été reçues jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2016. A cette date, 20 thèses conformes aux règles d'attribution du prix avaient été déposées.

Le jury de sélection finale, composé des membres du Comité de direction du Prix, s'est tenu par visio-conférence le 31 mars 2016. Ont participé à la délibération finale : Christian Depover (Université de Mons), Alain Jaillet (Université de Cergy-Pontoise), Pierre-Jean Loiret (AUF) et Pierre Dillenbourg (École Polytechnique fédérale de Lausanne).

Chaque thèse a été lue par trois à cinq experts du domaine et évaluée par une note comprise entre 1 (meilleure appréciation) à 3 (la plus mauvaise note) sur la base d'un formulaire d'évaluation portant sur sept critères. Au regard des évaluations transmises, des précisions recherchées dans les dossiers reçus, du cv et du parcours des candidats, le jury de sélection a décidé à l'unanimité de décerner le Prix Louis D'Hainaut à :

Monsieur Comlan FANTOGNON pour sa thèse intitulée : « Analyse émergentiste des pratiques enseignantes en FLES, cas de l'appropriation de l'IFADEM au Bénin » », soutenue le 16 novembre 2015 à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 de Paris (France). Cette thèse a fait l'objet d'une co-tutelle avec l'Université d'Abomey Calavi (Bénin).

Le jury de sélection a également décidé de distinguer deux autres thèses de grande qualité en accordant une nomination à :

Madame Assala AL MOUHAMAD (Syrie), pour sa thèse intitulée « Apprentissage non formel en Français Langue Étrangère (FLE) : étude de cas d'autodidaxie médiée par les Technologies numériques de l'information et de la communication en Syrie », soutenue le 23 novembre 2015 à l'Université Paul Valéry – Montpellier 3 (France).

Ainsi qu'à :

Madame Saadia LGARCH (Maroc) pour sa thèse intitulée : « L'adoption d'une SOA pour un classificateur sémantique réutilisable et interopérable et intégrant une ontologie OWL », soutenue le 8 juillet 2013 à l'École Mohammadia d'ingénieurs de Rabat (Maroc).

Le Prix Louis D'Hainaut sera remis à Monsieur Comlan FANTOGNON le 5 mai 2016 à Montréal (Canada) dans le cadre du Colloque international en éducation, organisé par l'Université de Montréal et son Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE).

Comlan FANTOGNON recevra une somme de 2500 euros remis par l'Université de Mons et sa participation au congrès du CRIFPE sera prise en charge par l'AUF.

Fait à Lausanne, le 1<sup>er</sup> avril 2016

Pierre Dillenbourg, secrétaire du prix LDHT